

Date	13/09/2021	24/01/2022	28/01/2022	10/05/2022	18/05/2022		
Révision	00	01	02	03	04		
Remarque	Début	Correction	Correction	Adaptations	Modification facteur conversion biomasse		

1. Introduction

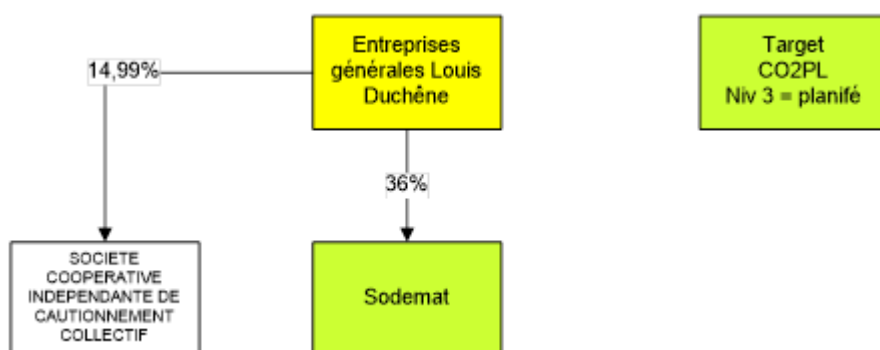
Duchêne rendra compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan de Gaz à effet de serre (Document 3A1).

Sur cette base, un rapport d'étape avec les objectifs associés sera régénéré en conséquence avec ce document.

Les deux documents sont communiqués en interne (réunion) et en externe (site internet).

Les résultats CO2 seront également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle/Organisational Boundary (Scope du certificat)



Limite organisationnelle dans le cadre de cette certification, Sodemat faisant également l'objet d'une certification de niveau 3 sur l'échelle de performance CO2.

3. Activités

L'entreprise DUCHENE est née en 1930 de la volonté de trois frères, Louis, Jules et Albert Duchêne.

Membre du groupe Eiffage depuis 1990, Duchêne est un acteur majeur du secteur de la construction et ce plus particulièrement en Wallonie.

Afin de mener à bien nos projets, nous disposons d'un pool de plus de 250 ouvriers encadrés par un staff compétent de conducteurs et de gestionnaires de chantiers. En soutien à ces équipes d'exécution, nous disposons en notre sein de services de spécialistes : Bureau d'études - Bureau méthodes & planning - Service achats - Service topographique - Service QSE.

Nos domaines d'expertise sont le bâtiment, le génie civil, l'électrification du rail et la menuiserie.

Désireux de répondre aux exigences d'un marché en pleine évolution, nous investissons de manière forte dans le développement durable, notamment au travers de notre atelier de menuiserie - en plein essor - pour répondre aux besoins croissants du marché.

Nous sommes par ailleurs actifs dans les projets d'assainissement et de réhabilitation de friches industrielles.

4. Prestations/Consommations d'énergie

Localisation	Source CO2	Quantité	Unité
Bureaux Strée (MEN)	Chauffage (Biomasse)	159	tonnes
Bureaux Strée (MEN)	Mazout de chauffage	2.000	litres
Bureaux Strée	Recharge des clim R410A	67,50	kg
Bureaux Strée	Déplacements avec véhicules privés	22.830,00	km
Voitures	Essence	9.106	litres
Voitures	Diesel	514.240	litres
Chantiers	Propane	145.209,00	litres
Chantiers	Diesel	283.036	litres
Chantiers + bureaux	Electricité	1.482.479	Kwh

Consommations d'énergie pour l'année 2020

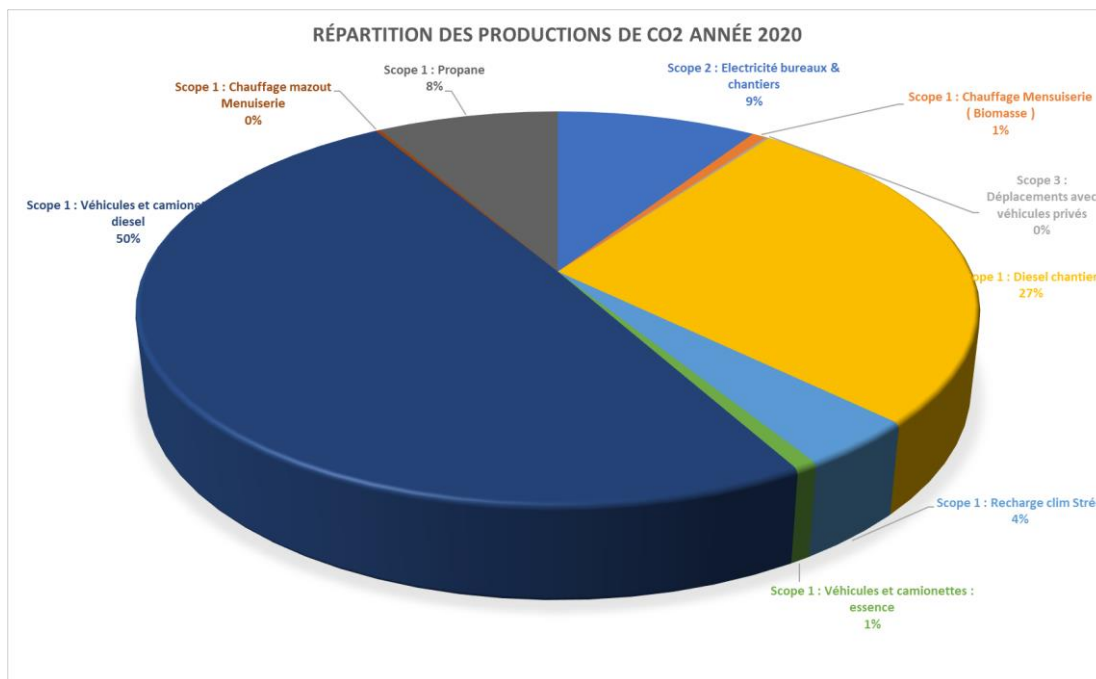
5. Émissions de CO2

Localisation	Source CO2	Quantité	Unité	Conversion	Unité conversion	Emission CO2 (t)
Bureaux Strée (MEN)	Chauffage (Biomasse)	159	tonnes	0,140	kg/kg	22,26
Bureaux Strée (MEN)	Mazout de chauffage	2.000	litres	3,300	kg/litre	6,60
Bureaux Strée	Recharge des clim R410A	67,50	kg	1924	kgCO2/kg	129,87
Bureaux Strée	Déplacements avec véhicules privés	22.830,00	km	0,213	kg/km	4,86
Voitures	Essence	9.106	litres	2,670	kg/litre	24,31
Voitures	Diesel	514.240	litres	3,190	kg/litre	1640,43
Chantiers	Propane	145.209,00	litres	1,900	kgCO2/l	275,90
Chantiers	Diesel	283.036	litres	3,190	kg/litre	902,88
Chantiers + bureaux	Electricité	1.482.479	Kwh	0,205	tonnes/MWh	303,91
					TOTALE	3311,02

Emissions de CO2 relatives aux consommations d'énergie pour l'année 2020

Emissions totale de CO2 pour l'année 2020 = 3311.02 tonnes

6. Répartition des émissions de CO2



Scope 1 = émissions directes de gaz à effet de serre :

Ce sont des émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise.

Quelques exemples :

- les émissions liées à un chauffage au mazout dans un bureau ou les chantier ;
- les émissions liées à la combustion de carburant des véhicules détenus par l'entreprise ;
- les émissions liées au gaz frigorigènes d'une climatisation, d'un frigo ou d'une chambre froide.

Scope 2 = émissions indirectes liées à l'énergie :

Ce sont principalement les émissions liées à la production d'électricité, qui n'émet pas directement sur le lieu de travail mais au moment de sa production (la combustion d'une centrale à gaz par exemple).

Scope 3 = autres émissions indirectes :

Ce sont toutes les autres émissions. Le Scope 3 est très large par définition et représente, en général, la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise.

Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise.

Quelques exemples d'émissions "scope 3" :

- les achats de marchandises et matières premières ;
- les achats de services (administratifs, numériques, etc) ;
- les déplacements domicile-lieu de travail ;
- l'utilisation des produits ou services vendus.

Dans le cadre de la certification qui est visée aujourd'hui par l'entreprise DUCHENE (certification de niveau 3), les émissions émises dans le cadre du scope 3 ne sont pas prises en compte, à l'exception des « Business Travel », reprenant les déplacements professionnels réalisés avec des véhicules privés. Actuellement, cette contribution est négligeable et ne représente moins d'1% de la production totale de CO2 de l'entreprise.

La prise en compte de toutes les émissions du scope 3 constituera un réel défi pour les années à venir avec l'ambition de pouvoir atteindre des niveaux de certification supérieurs (4 ou 5).

7. Résultats

L'interprétation du bilan 2020 nous montrent que la majeure partie de notre production de CO2 est issue des consommations en carburant, tant sur chantier (27%) que pour nos déplacements (50%). Ceci met en lumière le plus gros challenge sur lequel nous devons nous pencher afin de repenser notre manière de fonctionner tant au niveau du transport, via le passage à une flotte plus durable et une meilleure utilisation des différents modes de transports alternatifs quand cela est possible (co-voiturage, transports en commun,...), qu'au niveau des chantiers avec l'utilisation de technologie de substitution aux groupes électrogènes (Greenbox) ou l'utilisation d'engins électrifiés préférentiellement aux engins thermiques (Nacelles, chargeurs télescopiques, ...).

Cette analyse nous montre également qu'une partie importante (9%) de la production de CO2 provient de la consommation électrique.

Le premier point d'action sera donc axé sur cette production d'énergie avec, tout d'abord, le passage aux énergies renouvelables pour la production de notre électricité en passant par l'achat d'électricité 100% verte d'origine belge, et par l'optimisation de l'autoconsommation de notre propre production (panneaux photovoltaïques).

8. Politique d'énergie

Duchêne fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'une de ses visions politiques et souhaite y parvenir en mettant en place les actions suivantes :

- Inventorier et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- Evaluer systématiquement la consommation d'énergie
- Evaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- Planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- Mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- Evaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- Communication interne et externe de sa performance énergétique
- Réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC (= MTDECNE = Meilleure Technique Disponible Engendrant des Coûts Non Excessifs), ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées feront tout leur possible pour optimiser la réduction de la consommation d'énergie et la durabilité des sources d'énergie, en fonction de leur position et de leurs tâches.

9. Objectifs énergétiques

L'objectif global imposé par le Groupe = -15% des émissions de CO2 pour l'horizon 2025 (Scopes 1, 2, et 3).

Objectif 1

Passer à une flotte plus durable.

Réduction absolu	200 t
Réduction relative par rapport à 2020	12%
Année de réalisation	2023
Année d'effet	2024

Objectif 2

Passage à l'énergie verte pour 100 % du siège (Siège = 20% conso tot)

Réduction absolu	60 t
Réduction relative par rapport à 2020	20%
Année de réalisation	2022
Année d'effet	2022

Objectif 3

Passage à l'énergie verte pour 80 % des chantiers (Chantier = 80% conso tot)

Réduction absolu	190 t
Réduction relative par rapport à 2020	80%
Année de réalisation	2022
Année d'effet	2023

Objectif Scope 1 : -12% → 2024

Objectif Scope 2 : - 80% → 2023

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

Premier rapport d'étape décrivant l'année de démarrage.

Les progrès seront discutés dans le prochain rapport d'étape, dans lequel les résultats et les évolutions du 1er semestre 2021 seront discutés.

11. Système de gestion CO2

CO2 Echelle de Performance niveau 3 en démarrage

Audits internes : pas de points d'attention particuliers

Audits externes : prévus en Q2/2022

Auto-évaluation : pas de points d'attention particuliers

Contrôle interne : pas de points d'attention particuliers

Recommandations : pas de points d'attention particuliers

Mesures correctives : pas de points d'attention particuliers

Mesures préventives : pas de points d'attention particuliers

12. Communication interne

Les résultats sont communiqués via le magazine d'entreprise Inside, les 1/4h bas carbone/Toolbox Meetings spécifiques et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, affiches, ...)

13. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Le magazine Inside est également disponible pour les visiteurs externes du bureau à Strée.

14. Coopération/Initiatives

- Green Board VBA-ADEB
- Groupe de travail avec des membres de l'ADEB et CO2 Logic concernant la certification sur l'échelle de performance CO2
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération de la construction
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2
- Participation à des interventions de la cellule environnement de l'UWE (Union Wallonne des Entreprises)

15. Liste des mesures – énergie plus durable

- Remplacer voitures diesel par voitures électriques
- Passage à l'énergie verte pour site Strée
- Installation des bornes électriques à Strée
- Mettre en avant la Greenbox sur les chantiers

16. Liste des mesures - réduction d'énergie

Un monitoring des consommations électriques sur le site de Strée est en cours. Les résultats de ce monitoring nous permettront d'établir un plan d'action précis nous permettant d'axer nos efforts sur les postes les plus énergivores. Voici déjà quelques actions qui sont envisagées afin de réduire nos consommations d'énergie :

- Campagne de sensibilisation du personnel bureau sur les bons gestes pour réduire notre consommation (Eteindre l'éclairage quand on quitte une pièce, éteindre son ordinateur/imprimante/appareil en veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés et chaque fin de journée, baisser le chauffage/clim en fonction des besoins, fermer les fenêtres lorsque chauffage/clim en utilisation, ...).
- Campagne de sensibilisation du personnel de chantier sur les bons gestes pour réduire notre consommation (fermer les portes des bases vie, éteindre les lumières lorsqu'on sort d'un local qui ne dispose pas de détecteur, fermer les fenêtres lorsque le chauffage/clim fonctionne, utilisation de séchoirs plutôt que radiateurs électriques pour sécher les vêtements, utilisation de greenbox, ...
- Vérification pression des pneus chaque trimestre
- Formation « Ecodriving » pour tout le personnel (¼ h Toolbox)
- Limitation de la vitesse des véhicules pour diminuer leur consommation